

# 2022 Meilleurs vœux

*"Exister,  
c'est oser se jeter  
dans le monde"*

Simone de Beauvoir  
(1908-1986)

## Fontenay ma ville

Les infos de  
Fontenay-le-Comte

### En avant

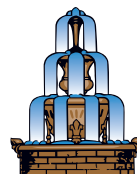
Interview  
**Rencontre  
avec M. Le Maire**

### En direct

Finances  
**Un budget dynamique  
et solidaire**

### En scène

Culture  
**On commence l'année  
par s'émerveiller ?**



Fontenay-le-Comte  
Vendée



# En images

**Fontenay ma ville**  
Du 17 au 19 décembre 2021

Merci aux artisans, producteurs, artistes, commerçants, bénévoles, agents municipaux et surtout au public venu en nombre pour ce magnifique Marché de Noël ! Durant trois jours les animations se sont succédées au milieu des 60 tentes et chalets pour le bonheur de tous !

😊

J'aime Commenter Partager

**Fontenay ma ville**  
11 décembre 2021

Les élus, l'association AVF et les services publics territoriaux (Ville, Communauté de communes, Office de Tourisme et Sycodem) accueillent les nouveaux habitants 2020 et 2021. Beau succès pour ce moment d'échanges et de découverte qui a réuni près de 200 personnes.

😊

J'aime Commenter Partager

**Fontenay ma ville**  
5 décembre 2021

Un hommage aux Morts pour la France durant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie a été rendu en présence de Ludovic Hocbon, Maire de Fontenay-le-Comte et des autorités civiles et militaires.

😊

J'aime Commenter Partager

**Fontenay ma ville**  
13 novembre 2021

Le nouveau Conseil Municipal d'enfants a tenu sa première séance plénière en Mairie. Les 12 membres de ce conseil apportent un regard qui vient compléter celui porté par les autres instances mises en place par la Municipalité.

😊

J'aime Commenter Partager

**Fontenay ma ville**  
Du 15 au 19 novembre 2021

Les CRS, la Préfecture de la Vendée avec le concours de la Police municipale et des services municipaux ont animé une semaine de sensibilisation et de prévention à destination des élèves des collèges et des lycées de la ville. 250 jeunes ont pu participer à cette action.

😊

J'aime Commenter Partager

**Fontenay ma ville**  
26 novembre 2021

Les élèves du collège André-Tiraqueau ont participé à la plantation de 40 arbres aux côtés de Ludovic Hocbon, Maire de Fontenay-le-Comte, du Député et des conseillers départementaux. Ces plantations marquent la fin des travaux de reconfiguration du parvis du collège, dans le cadre de la requalification du quartier des Moulins.

😊

J'aime Commenter Partager

# Belle année 2022

L'année 2022 est là, et commence, hélas, avec son lot d'inquiétudes face à ce virus que nous côtoyons depuis presque deux ans. On découvre qu'il mute et s'adapte à grande vitesse. Il nous faut accepter et apprendre à vivre avec, en prenant les précautions recommandées par les spécialistes, gestes barrières, vaccination, test PCR, etc.

Mais accepter ne veut pas dire subir. Soyons résilients, nous ne renonçons pas ! Nous avons su nous adapter et trouver les moyens nécessaires pour continuer à vivre tout simplement.



2021 aura d'ailleurs été une année riche en évènements et 2022 s'annonce tout autant novatrice. Le budget 2022 voté le 14 décembre en est le reflet. C'est un budget équilibré et ambitieux qui poursuit d'importants travaux d'investissement jusqu'en 2026 dont vous retrouverez les grandes lignes dans ce magazine. Un beau programme dont trois opérations principales, engagées contractuellement, vont démarrer cette année. Et pas des moindres, puisqu'il s'agit de l'opération de réhabilitation de l'école Bouron-Massé avec l'aménagement d'un accueil de loisirs, du programme de rénovation urbaine des Moulins Liot ou encore de la réhabilitation de la friche Lussaud qui verra à terme la création de 110 logements. Sans oublier les importants travaux de sauvegarde de l'église Notre-Dame qui commenceront cette année, nécessaires à la préservation de ce patrimoine qui fêtera ses 600 ans en 2023.

Bonne nouvelle à partager, l'attribution du label Ville Sportive des Pays de la Loire. Un label décerné par le Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.) des Pays de la Loire en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Vendée (C.D.O.S.). Quatre flammes obtenues, symboles de la reconnaissance de la politique sportive de la Ville, de notre soutien aux associations et à l'animation du territoire. Enfin j'ai souhaité avec ces vœux de nouvel An mettre à l'honneur des personnalités féminines de notre territoire, des femmes inspirantes dans différents domaines qui œuvrent dans l'ombre et partagent leurs talents. Il me reste à vous présenter, au nom de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette nouvelle année.

**Ludovic HOCBON**

Maire de Fontenay-le-Comte, Président de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée

## Sommaire

**En images** > P2

**En avant** > P4-5  
· Interview

**En action** > P6  
· Commerce

**En direct** > P7 - 10  
· Jumelage  
· Trotinettes électriques  
· Vivre ensemble  
· Enseignement

**En action** > P11  
· Solidarité

**En direct** > P12 - 13  
· Budget 2022

**En scène** > P14 - 15  
· Culture

**En direct** > P16 - 17  
· Environnement

**En bref** > P18 - 19

**En place** > P20 - 21  
· Commerces

**Droit d'expression** > P22

**En pratique** > P23  
· Infos pratiques

Directeur de la publication : Ludovic HOCBON  
Rédacteur en chef : Ronny LOUINEAU  
Rédaction : Jean-Pierre RÉTHORÉ, Laurent TANGRE, avec le concours des services municipaux

Crédits photos : Ronny LOUINEAU, Jean-Pierre RÉTHORÉ, Laurent TANGRE ou précisé  
Illustration de couverture : Les Comnambules  
Création graphique : Les Comnambules

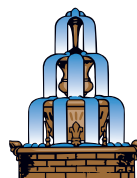
Tirage : 8 000 exemplaires

Imprimerie Rochelaise

ISSN : 2426-8232

facebook.com/ville.fontenaylecomte

twitter.com/VilleFontenay



**Fontenay-le-Comte**  
Vendée







## Interview

# Rencontre avec Ludovic HOCBON, Maire de Fontenay-le-Comte et Président de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée

**Cette année encore, le contexte sanitaire, lié à la COVID-19 et afin de respecter les consignes sanitaires en vigueur, n'a pas permis de maintenir les traditionnels vœux du Maire et du Conseil municipal en présentiel. Malgré tout, une version digitale et allégée des vœux a été diffusée sur les supports numériques de la ville.**

**Fontenay ma Ville :** Monsieur le Maire, dans vos vœux en ligne, le 11 janvier, vous avez évoqué certains sujets locaux qui intéressent tout particulièrement les habitants et sur lesquels nous souhaiterions revenir.

Tout d'abord permettez-moi de faire un bref retour en arrière sur l'année 2021 à Fontenay-le-Comte. Car elle a été riche en événements et en actions. Avec l'équipe municipale nous œuvrons pour donner à notre belle ville la place qu'elle mérite au sein du territoire.

Sans lister toutes les actions, en termes d'animations par exemple, les Rives d'été, le long de la Vendée ont apporté une belle attractivité au cœur de ville, déjà riche de son patrimoine. Le Marché de Noël, bel événement emblématique, maintenu cette année avec des consignes sanitaires, n'a pas démerité.

**FmV :** La politique sportive de la ville a été récompensée dernièrement.

En effet, nous venons de nouveau d'être récompensés par l'attribution du label Ville Sportive des Pays-de-la-Loire avec quatre flammes. Après les labels Ville Active et Sportive et Ville à Vélo c'est une belle reconnaissance des actions menées par la Ville dans le domaine sportif et associatif. Nous entretenons, pas moins de seize installations sportives et une soixantaine d'équipements, tous accessibles, rappelons-le, aux personnes à mobilité réduite. D'ailleurs j'associe à cette récompense, décernée par le Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.) des Pays de la Loire en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Vendée (C.D.O.S), tous les bénévoles, les 7 100 licenciés des 60 associations et clubs sportifs de Fontenay-le-Comte pour cette belle dynamique associative.





*"Exister, c'est oser  
se jeter dans le monde"*

**Simone de Beauvoir** (1908-1986)

**FmV : Vous avez mis en place de nombreuses rencontres de proximité, pourquoi cela ?**

Le Maire et son équipe doivent être proche des habitants pour pouvoir répondre à leurs attentes et expliquer les choix. Le travail des élus s'inscrit dans un dialogue avec les habitants. Echanges, débats, rencontres de quartier ont en effet animé l'année 2021, avec beaucoup de sujets et la mise en place des correspondants de quartier, du Conseil des mobilités douces, du Conseil des sages et du Conseil municipal d'enfants, parmi d'autres instances citoyennes ou associatives. Je salue d'ailleurs les acteurs associatifs de terrain qui portent avec énergie et courage des initiatives très concrètes pour notre territoire. Avec eux et pour les habitants nous maintenons le lien, le partage, l'échange, la connaissance et la rencontre de l'autre pour mieux vivre ensemble en ville. Avant il nous faut "faire ensemble" c'est-à-dire construire et se réunir autour d'un projet commun fédérateur au niveau du territoire, pour une meilleure qualité de vie, de protection de l'environnement, de justice, d'égalité des chances. C'est beaucoup plus ambitieux et c'est le programme qui anime l'équipe municipale.

**FmV : Le vote du budget 2022 a eu lieu le 14 décembre, que peut-on en dire ?**

C'est un budget ambitieux, je dirais même dynamique qui s'inscrit sur le long terme, sans augmentation des taux d'imposition. Nos investissements s'insèrent dans un calendrier pluriannuel. Nous nous donnons les moyens d'investir pour préserver et enrichir notre patrimoine, en répondant à nos besoins en matière d'équipement de qualité, d'infrastructures, avec une recherche constante de partenariats et de subventions pour chaque dossier, un travail quotidien mené par les services. L'offre immobilière arrive, avec notamment la réhabilitation de la friche Lussaud (ex-imprimerie Lussaud) et la création de 110 logements. Cela contribuera à accueillir de nouveaux habitants. Pour conclure sur ce sujet, vous le constatez, notre ville bouge, elle évolue et nous utilisons au mieux nos espaces en les valorisant pour offrir plus de possibilités aux Fontenaisiens tout en préservant nos finances.

**FmV : Dans votre intervention sur les réseaux sociaux, vous avez parlé de plusieurs femmes qui sont mises à l'honneur ?**

Effectivement, cette année, le thème de la carte de vœux repris sur la couverture de ce numéro de votre magazine municipal met les femmes à l'honneur. Une présentation et un débat auraient dû animer les vœux, mais encore une fois la situation sanitaire a empêché les rassemblements de grande ampleur. J'ai souhaité mettre en lumière les femmes, celles de notre territoire. L'égalité est non seulement un objectif mais doit être une réalité. Nous mettons en exergue le parcours de femmes inspirantes dans différents domaines, ce sont nos héroïnes du quotidien, souvent engagées dans des responsabilités professionnelles, citoyennes, créatrices, elles sont un réservoir de talents. Pour citer Aragon, si la Femme est l'avenir de l'Homme, alors donnons-leur la place qu'elles méritent dans notre société. À Fontenay-le-Comte et sur le Pays de Fontenay-Vendée, 2022 sera l'année de la Femme et pas seulement le 8 mars.

## Des femmes à l'honneur

**Flavie Lecomte**  
porte drapeau de la  
Jeunesse citoyenne

**Sylvaine Coirier  
Allard**  
directrice de deux EHPAD

**Émeline Jourdain**  
épicerie Bio Local Vrac  
qui a ouvert juste avant le  
confinement de mars 2020

**Delphine Giraud**  
romancière

**Retrouvez les vidéos de leurs témoignages sur les réseaux sociaux de la Ville ; Facebook, LinkedIn, Instagram et YouTube. Ainsi que sur le site internet de la Ville.**



## Ville Sportive des Pays de la Loire

# Fontenay-le-Comte labélisée !

**1, 2 et 3 ! Après les labels Ville Active et Sportive et Ville à Vélo, Fontenay-le-Comte décroche un troisième titre avec l'attribution du label Ville Sportive des Pays de la Loire.**

Ce label décerné par le Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.) des Pays de la Loire en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Vendée (C.D.O.S) récompense les actions menées par la Ville de Fontenay-le-Comte dans le domaine sportif. Les quatre flammes obtenues sont la reconnaissance de la politique sportive de la Ville (soutien aux associations, animation territoriale...), de la qualité des équipements sportifs et de la dynamique associative. Concourant pour la première fois à l'obtention de ce label qui existe depuis dix ans, la Ville souhaite associer à cette récompense les bénévoles, les 7 100 licenciés des 60 associations et clubs sportifs de Fontenay-le-Comte répartis sur 16 installations sportives et une soixantaine d'équipements tous accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Commerce

# Essai transformé !



**Benjamin VERGNAUD**  
Adjoint à l'Urbanisme et au  
Renouvellement urbain

**La rénovation des deux cellules commerciales situées rue des Orfèvres est terminée depuis novembre. Le premier commerce est en place, le second ne devrait plus attendre...**

L'opération "Ma Boutique à l'Essai" inscrite au programme "Action Cœur de Ville" permet à deux commerces de tester leur projet en conditions réelles. Deux boutiques pilotes avec un loyer minoré de 30 % par rapport au marché et un bail dérogatoire (6 mois, renouvelable 1 fois) dans deux espaces de 50 m<sup>2</sup> et 150 m<sup>2</sup> s'ouvrent à des créateurs désireux de mettre à l'épreuve leur concept. Si tout se passe bien et que l'activité commerciale est saine, que le preneur et la Ville (qui est donc le bailleur) sont satisfaits, le locataire peut rester dans la cellule commerciale avec une hausse du loyer passant également sur un bail commercial plus pérenne.



## Boutique à venir

Pour la grande cellule située au 14 rue des Orfèvres, l'appel à candidature allait jusqu'au 24 décembre. Plusieurs candidatures ont été déposées. Au moment du bouclage de votre magazine, le jury de sélection devant avoir lieu le mardi 11 janvier, nous ne sommes pas en mesure de connaître l'heureux bénéficiaire de cette boutique. La signature du bail devrait intervenir vers la fin janvier pour un début d'activité en février 2022.



## Vinyles 85

La petite cellule au 16 rue des Orfèvres accueille aujourd'hui une disquaire en la personne d'Aurore FOSSEY, seule candidate à avoir effectué toutes les démarches nécessaires.

Elle propose l'achat et la vente de vinyles, neuf et occasion et la vente de CD d'occasion ainsi que du matériel d'entretien Hifi. En reconversion professionnelle après avoir été professeure d'anglais en Normandie, elle vient en Vendée où elle a déjà de la famille. C'est une grande passionnée de musique et de vinyles, notamment rock et métal mais pas uniquement. Collectionneur ou adepte d'un son pur, n'hésitez pas à pousser la porte de la boutique pour découvrir cet univers et échanger avec elle sur les tendances du moment.







# Jumelage

## Les Rendez-vous de Gaoua



**Stéphanie GRAUWIN**  
Conseillère déléguée aux jumelages

La 3<sup>e</sup> édition des rencontres autour de la culture africaine, organisée par l'association de jumelage Fontenay-le-Comte / Gaoua se tiendra du 21 février au 4 mars 2022.

Venez découvrir quelques aspects de la culture africaine à travers contes, films, livres ou conférences mais également vous informer sur la situation sécuritaire et économique du Sahel et en particulier du Burkina Faso. Des lectures de contes africains auront lieu aussi dans les écoles primaires et maternelles de la ville par des bénévoles de l'association "Lire et faire lire".

### Au programme

#### Conférence : Femmes puissantes d'Afrique

par Anita Sankalé déléguée aux questions féminines au Musée Vivant des Arts et Civilisations d'Afrique à Nantes.

Méconnues, il y a eu dans l'histoire de l'Afrique des femmes de pouvoir, des reines-mères, des souveraines emblématiques, des reines guerrières, des résistantes acharnées à la colonisation ! Les femmes continuent à jouer un rôle sociétal important.

**Mardi 22 février à 20h au Centre Les Abeilles, 1 rue de Grissais**  
ENTRÉE GRATUITE

#### Film-Documentaire : Garderie nocturne de Moumouni Sanou (Burkina Faso)

Dans un quartier populaire de Bobo-Dioulasso, chaque soir, Maman Coda accueille chez elle les enfants des prostituées. Les jeunes femmes déambulent ensuite au "Black", une ruelle très animée du centre-ville, jusqu'au lever du jour, où elles viennent récupérer leurs enfants. Mais Maman Coda, qui a plus de quatre-vingts ans, commence à être fatiguée.

**Mercredi 23 février à 20h au Cinéma Le Renaissance, 8 rue de l'Ancien Hôpital**  
TARIF : 4,50 € LA SÉANCE

#### Atelier lecture d'auteurs africains francophones

Mylène Joubert et Jean Luc Idier liront des extraits des livres de :

David Diop : Frères d'âme

Ahmadou Kourouma : En attendant le vote des bêtes sauvages

Léonora Miano : Afropean Soul

**Vendredi 25 février à 18h30 à El Gusto Del Sol, 44 bis rue de la République**  
ENTRÉE GRATUITE

#### Conférence : l'actualité au Sahel et au Burkina Faso par Tanguy Quidelleur

Tanguy Quidelleur est doctorant à l'Institut des Sciences sociales et Politiques. Depuis 2017, il a conduit plusieurs travaux de recherche au Burkina Faso ainsi qu'au Mali. Ses travaux s'intéressent aux impacts des conflits armés sur les populations, aux mobilisations armées et aux recompositions de l'État.

**Mardi 1<sup>er</sup> mars à 20h au Centre Les Abeilles, 1 rue de Grissais**  
ENTRÉE GRATUITE

#### Film - Documentaire : Massiiba, le mal d'un peuple de Seidou Samba Touré (Burkina Faso)

Un film poignant sur l'insécurité au Burkina Faso qui donne la parole à des citoyens ordinaires : enseignants, personnes déplacées internes, guides touristiques, etc.

**Jeudi 3 mars à 20h au cinéma Le Renaissance, 8 rue de l'Ancien Hôpital**  
TARIF : 4,50€ LA SÉANCE



#### Arbre à palabres

L'impact des capitaux étrangers, l'impact de l'argent des migrants sur les économies sub-sahariennes par Askandarou Cheik Diallo, doctorant Burkinabè à l'Université d'Orléans. Après un exposé, chacun pourra s'exprimer et débattre.

**Vendredi 4 mars à 18h30, salle Jean-Jaurès, 32 rue du Gaingalet**  
ENTRÉE GRATUITE



## Trottinettes électriques

# Attention aux accidents !



**Stéphane BOUILLAUD**  
Conseiller municipal délégué aux  
Transports et mobilités

Vitesse excessive, non-respect du code de la route, slaloms sur le trottoir : trop d'utilisateurs de trottinettes électriques n'ont pas conscience des dangers qu'ils font courir à eux-mêmes ou aux autres ! Ainsi le code de la route a été modifié afin d'assurer la sécurité des usagers, des piétons et des autres véhicules en circulation. Petit rappel de la législation en vigueur pour le bien de tous.

Depuis octobre 2019 l'utilisation d'un engin de déplacement électrique (trottinette électrique, hoverboard, gyropode, monoroue) est encadrée. Ils rentrent dans la catégorie des EDPM (Engins de déplacement personnel motorisés), baptisés aussi parfois NVEI (Nouveaux Véhicules Électriques Individuels), avec des règles de circulation et des obligations à respecter :

- ▲ La trottinette électrique est interdite sur les trottoirs (sauf si vous coupez le moteur).
- ▲ La trottinette doit être bridée afin de ne pas pouvoir mécaniquement dépasser 25 km/h.
- ▲ La trottinette est interdite aux enfants de moins de 12 ans.
- ▲ L'assurance responsabilité civile est obligatoire.
- ▲ Un avertisseur sonore est obligatoire (klaxon).
- ▲ L'usage des écouteurs est interdit.
- ▲ Les feux avant et arrière sont obligatoires.
- ▲ En agglomération vous devez circuler sur les pistes cyclables. En cas d'absence de piste la trottinette est autorisée uniquement sur les routes limitées à 50 km/h.
- ▲ En Vendée, la circulation hors agglomération des trottinettes électriques est strictement interdite.
- ▲ De nuit (ou de jour par visibilité insuffisante), il faut désormais porter un vêtement ou équipement rétro-réfléchissant (gilet, brassard...).
- ▲ Le port du casque est fortement recommandé dans tous les cas.



## Et les engins sans moteur ?

Trottinettes, skateboards et rollers non motorisés sont autorisés à circuler sur les trottoirs et dans les espaces piétonniers, à condition de rouler au pas et de respecter la sécurité des autres usagers.



**Des actions de prévention sont menées par la police municipale et la gendarmerie. Mais ensuite attention aux sanctions !**

### Les sanctions prévues

Trois amendes forfaitaires sont applicables. Exemples de situations d'infraction :

**35€**

Non-respect des règles de circulation ou transport d'un passager.

**135€**

Circulation sur un trottoir ou conduite d'un EDPM débridé.

**1500€**

Conduite d'un EDPM non bridé par le constructeur à 25 km/h.





## Vivre ensemble Un défi d'avenir !

Si l'espace urbain et les voiries s'aménagent ce n'est pas que de l'esthétique. C'est d'abord une nécessité, voire une obligation, pour permettre à chaque usager de pouvoir circuler sur des itinéraires continus et confortables. Mais ces aménagements de voirie, ces cheminements, doivent être respectés par tous.

L'automobile s'est imposée et génère aujourd'hui de nouveaux conflits d'utilisation, de partage et de cohabitation. Par exemple, en ville, les trottoirs ne sont pas destinés au stationnement des voitures. Familles avec des poussettes, personnes handicapées en fauteuil roulant, mal voyant, personnes ayant des difficultés à se déplacer ou simple piéton, le trottoir c'est leur espace !

La place de la voiture elle, c'est sur la route. Tous les aménagements entrepris par la Ville pour faciliter les déplacements et offrir une fluidité dans les parcours deviennent caduques si un obstacle, par exemple une voiture garée sur le trottoir, vient perturber cette continuité. C'est malheureusement ce que constate le Comité des mobilités douces, dont un des membres, Alain, président de Fontenay Handisport, se déplace en fauteuil roulant depuis plus de 40 ans. "Les trottoirs quand ils sont

impraticables, obligent les personnes à mobilité réduite à se déporter sur la route avec les dangers que cela représente. Si la personne en fauteuil roulant manuel ou électrique rencontre un obstacle et doit faire demi-tour, tous les aménagements faits avant ou après ne serviront à rien.

Aussi, j'appelle tous les usagers à penser qu'ils ne sont pas seuls et que d'autres plus fragiles souhaitent pouvoir se déplacer sans entraves. Et que même un stationnement gênant de quelques minutes est pénalisant. Il y a aussi des emplacements réservés (livraisons, bus, handicapés, transports de fonds) qu'il faut respecter. La ville est un espace de vie où tous les usagers et pas seulement les personnes à mobilité réduite doivent pouvoir circuler librement".

### **STOP au stationnement gênant**

**Afin d'assurer une circulation fluide et la sécurité de tous, l'arrêt et le stationnement des véhicules motorisés sur les trottoirs et emplacements réservés est interdit. Selon l'article R417-11 du code de la route, tout manquement est punissable d'une contravention de quatrième classe de 135 €**

**Partager la rue et faire cohabiter l'ensemble des usagers concernés dans un respect mutuel demeure un défi d'avenir à relever pour bien vivre ensemble.**





Exposition en novembre au collège André-Tiraqueau, sur le harcèlement

## Pour signaler un cas de harcèlement

N° VERT "NON AU HARCÈLEMENT"

**3020**

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

## Si le harcèlement a lieu sur Internet :

N° VERT "NET ÉCOUTE"

**3018**

Gratuit, anonyme, confidentiel et ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h

## Enseignement

# Le harcèlement scolaire, parlons-en !



**Christelle ROUHAUD** • Adjointe à l'Enseignement et à la jeunesse

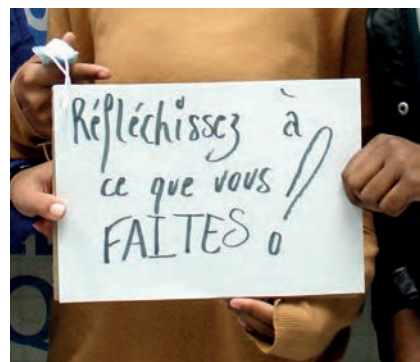
Le harcèlement scolaire est en passe de devenir un fléau. On recense actuellement, du primaire au lycée, quelques 700 000 victimes de moqueries, vexations ou de coups. En France, un enfant sur dix serait victime de harcèlement au cours de sa scolarité. Un phénomène accentué avec la croissance des réseaux sociaux.

Des mots, des insultes, des coups qui blessent et qui peuvent tuer. Un enfant harcelé sur quatre a déjà pensé au suicide. Dans tous les cas, ce sont les parents des auteurs mineurs, quel que soit leur âge, qui seront responsables civilement et devront indemniser les parents de la victime. Il faut savoir que la loi punit le harcèlement scolaire, mais aussi les violences scolaires et la provocation au suicide (peine de 1 an et demi de prison à 5 ans, amende de 1 500 € à 75 000 €). Au collège André-Tiraqueau la principale, Jocelyne EDWARDS, le principal adjoint, Pascal COLLINEAU et tout le personnel, qu'il soit enseignant ou non, ont pris le sujet très au sérieux depuis plusieurs années. "La parole doit être libérée et les jeunes doivent avoir des interlocuteurs de confiance vers qui se tourner. Quand cela arrive, il faut en parler sans attendre, précise la principale. La sanction ne sert à rien, il est nécessaire d'accompagner

et d'aider la victime mais aussi de dialoguer avec l'élève harceleur pour une prise de conscience".

Bruno VOIRNESSON, le conseiller principal d'éducation (CPE), très impliqué dans cette lutte, met en place chaque année un questionnaire papier anonyme en direction des 582 élèves. À travers 70 questions, il permet un rappel de ce fléau sociétal et une prise de température du climat scolaire, pour agir, si besoin, sans tarder. Une exposition a aussi été réalisée au collège en novembre dernier. Elle était constituée d'affiches, de saisie d'écrans, de statistiques issues des enquêtes réalisées au collège, et des fiches étaient mises à la disposition des élèves pour témoigner d'une situation vécue. Les élèves qui le souhaitaient pouvaient se faire prendre en photos avec un message contre le harcèlement, pour l'entraide et la solidarité. Un objectif affiché pour que chacun prenne conscience de la nécessité de bannir cette violence

sournoise parfois peu visible mais au combien nuisible. L'école doit être un lieu de confiance où l'on vient avec bonheur et où chacun respecte l'autre. Aujourd'hui, l'Académie souhaite aller plus loin. Prochainement tous les établissements devront mettre en pratique un protocole anti-harcèlement qui consistera entre autres à se doter d'ambassadeurs au sein de chaque école. Une équipe pluri-catégorielle qui sera formée à la prise en charge spécifique du harcèlement et où les parents seront associés à la démarche.







*Chislaine LÉGERON, adjointe aux Solidarités et à la Vie citoyenne a visité fin août les nouveaux locaux des Restos du Cœur.*

## Le CCAS, à votre écoute

Le Centre communal d'action sociale est un établissement public communal. Son rôle est d'agir contre toutes formes d'exclusion et de précarité. Le CCAS de Fontenay-le-Comte assure des missions réglementaires obligatoires (aide sociale légale, tenue d'un registre des personnes vulnérables, domiciliation) et des missions facultatives en lien avec les besoins des habitants. Les professionnels du CCAS sont présents pour vous aider dans vos démarches, notamment dans les domaines suivants : lutte contre l'isolement des publics âgés et handicapés, accès aux droits, aides de première nécessité, accès à la mobilité, accès aux loisirs, aides financières, lutte contre le mal-logement, réduction des inégalités sur le quartier prioritaire de la Ville).

**i** Au 12 rue des Cordeliers.  
Tél : 02 51 53 40 18

**Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (Fermé au public le mercredi après-midi et le jeudi après-midi)**

## Solidarité Sous le signe de l'action



**Chislaine LÉGERON**  
Adjointe aux Solidarités et à la Vie citoyenne

En cette période difficile, où la crise sanitaire n'arrange rien, la Ville poursuit sa volonté de développer la solidarité entre associations et le travail de complémentarité de ses actions en faveur des plus démunis. Sans oublier le Centre communal d'action sociale (CCAS) qui reste un établissement public de proximité disponible et à l'écoute.

## De nouveaux locaux pour les Restos du Cœur

L'association d'insertion Atout Linge, dont les locaux de confection étaient situés au 5 rue Joseph-Duranteau a déménagé pour rejoindre Pissotte, au 44 route de Fontenay. La mairie a profité de cette occasion pour nous attribuer ce local précise Brigitte, une des responsables du centre des Restos du Cœur de Fontenay-le-Comte. Nous étions situés juste en face dans un entrepôt peu pratique à la gestion des distributions alimentaires. L'association a ainsi agrandi ses locaux et bénéficie par la même occasion d'un espace plus conforme pour accueillir les bénéficiaires en rez-de-chaussée et permettre à l'association de disposer, à l'étage, de bureaux pour les bénévoles. L'entrepôt est maintenant dédié au stockage des denrées et aux dons des partenaires.

## Les travaux du futur Espace solidarité s'achèvent

Au 48 rue de la Croix du Camp, dans l'ex école maternelle Marceau-Bretau, le bâtiment d'une superficie totale de 774 m<sup>2</sup>, va accueillir les associations caritatives suivantes : l'Épicerie solidaire, le Secours populaire, St Vincent de Paul. Chacune y aura ses propres locaux, avec en plus un espace commun de 237 m<sup>2</sup>. Les travaux de réhabilitation du bâtiment : toiture, huisseries, sol, peinture, luminaires, et création d'une chambre froide ont pris du retard, comme souvent en cette période, dû à des soucis d'approvisionnement des matériaux. La mise en service complète et l'inauguration sont envisagées pour fin janvier. Coût des travaux : 481 488 €, dont 46 000 euros de subventions du département et 100 000 euros dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).



*Les travaux de réhabilitation du futur Espace solidarité se terminent*

Budget 2022

# Un budget dynamique et solidaire



**Patricia Drouin** • Adjointe aux Finances et aux Ressources humaines

Après le débat d'orientation budgétaire réalisé le 23 novembre où les priorités communales ont été énoncées, le Conseil municipal s'est réuni, le 14 décembre dernier, pour voter le budget primitif 2022.

La Ville présente un budget équilibré et ambitieux qui poursuit d'importants travaux d'investissement jusqu'en 2026.



**Le montant total du budget 2022 s'élève à 26 641 000 €**

**RECETTES**

**DÉPENSES**

**Investissement 10 439 000 €**

**Fonctionnement 16 202 000 €**



Réaliser un programme d'investissement ambitieux qui permet de répondre à nos besoins en matière d'équipement de qualité.



Entretenir et développer nos infrastructures et notre patrimoine bâti.



Préserver et améliorer en permanence la qualité de nos services.



Poursuivre le désendettement de la commune en limitant l'emprunt.

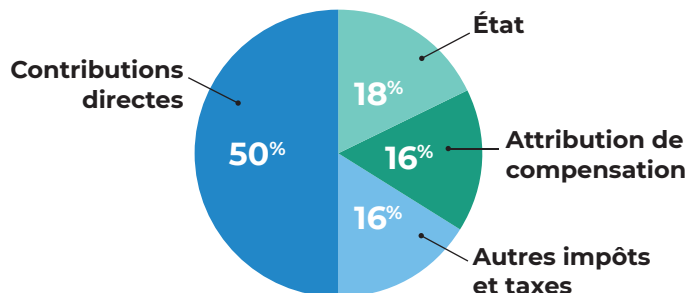


Rechercher systématiquement des subventions pour optimiser nos dépenses d'investissement.



## Les recettes de la Ville

Elles se composent principalement des contributions directes ; taxes foncières bâties et non bâties, taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe sur les locaux vacants et taxe sur les friches commerciales. Elles représentent 50 % des recettes de fonctionnement de la ville. Les concours financiers de l'État représentent 18 % et l'attribution de compensation 16 %. Les autres impôts et taxes et les produits des services et du domaine viennent compléter ces recettes de fonctionnement.



## Taux d'imposition

Une stabilité fiscale en 2022, les taux d'imposition demeureront inchangés.

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 14,51 %

Taxe foncière (bâti) : 41,86 %

Taxe foncière (non bâti) : 53,74 %





## Subventions aux associations

Elles sont en augmentation par rapport à 2021 (580 000 €). La répartition des subventions versées aux différentes associations sera discutée lors du prochain conseil municipal, mardi 25 janvier 2022. Le montant global dédié aux associations sera de 614 000 €.



**614 000 €**

## Le service public, c'est 60 % du budget pour les charges de personnel

60 % du total des dépenses de la Ville est consacré au personnel. Soit, 8,25 millions d'euros estimés en 2021, pour rémunérer 203 agents. Les dépenses devraient progresser de 3,3 % en 2022.

Une augmentation qui s'explique par des revalorisations ou progressions salariales et des créations de postes. Jusqu'à la fin du mandat, en 2026, il est prévu une hausse des dépenses de 1,6 % par an. Les dépenses de personnel peuvent sembler importantes. Au niveau national ce poste représente souvent entre 45 % et 65 % des dépenses réelles de fonctionnement dans les collectivités locales. C'est le cas des collectivités qui ont fait le choix comme à Fontenay-le-Comte de ne pas déléguer les services aux entreprises extérieures mais de conserver un service public de qualité. L'entretien des bâtiments (travaux, ménage, etc.), le fleurissement, l'entretien des espaces verts, la restauration scolaire, la préparation des repas et l'accueil des enfants, pour ne citer que ces exemples sont réalisés en régie par des agents du service public.

**Les effectifs permanents au 1<sup>er</sup> janvier 2022 s'élèvent à 210 agents dont 204 titulaires et 6 non titulaires.**



## Les investissements, une programmation pluriannuelle

Un peu plus de 29 millions d'euros d'investissements sont prévus jusqu'à la fin du mandat (2026), les principales opérations se déroulant sur plusieurs années.

Parmi ce programme d'investissement, trois opérations principales sont actuellement engagées contractuellement et devraient démarrer cette année :

- L'opération conjointe de réhabilitation de l'école Bouron-Massé avec l'aménagement d'un accueil de loisirs (1 200 000 euros)
- Le programme de rénovation urbaine des Moulins Liot avec la démolition de trois tours (F, G et H) et l'aménagement de la maison des habitants (827 000 euros).
- La réhabilitation de la friche Lussaud (ex-imprimerie Lussaud) avec la création de 110 logements, et une enveloppe de 992 000 euros cette année correspondant à l'acquisition foncière et à la participation aux frais de l'établissement public foncier).

## Des chantiers qui démarrent aussi cette année 2022

Pour entretenir son patrimoine, la Municipalité s'engage dès 2022 dans des chantiers conséquents :

- › Les travaux de sauvegarde de l'église Notre-Dame (490 000 euros)
- › La rénovation du musée avec la création du mémorial de la Résistance (200 000 euros)
- › La sécurisation des murailles du Parc Baron (100 000 €)
- › La création d'un campus jeunes (200 000 €)
- › Lancement de l'étude pour le réaménagement des rues de la République - Blossac - D' Audé (1 025 000 €)
- › L'accessibilité de la Maison de l'enfance (360 000 €)

Culture

# On commence l'année par s'émerveiller ?



**Sylvie SAINT-CYR**  
Adjointe  
à la Culture

Le service Culture vous propose de commencer la nouvelle année entre émerveillement et évasion. Musique classique, marionnettes, opéra, contes ou cirque chorégraphié, l'éventail est là pour offrir à tous les publics un moment de partage et d'émotions.

Festival de  
musique classique  
**La Folle Journée  
en Région  
revient du 21  
au 23 janvier**

C'est une invitation au voyage que nous propose cette année La Folle Journée en mettant à l'honneur l'un des plus grands compositeurs romantiques : Franz Schubert, "le voyageur".

À l'Espace René Cassin-La Gare de Fontenay-le Comte et à Vouvant, salle polyvalente et église-Notre-Dame de l'Assomption

**Billets en vente depuis le 14 décembre.**  
Espace culturel René Cassin-La Gare : 02 51 00 05 00.

Marionnettes

## **Bon débarras !**

Le décor : un débarras sous l'escalier comme terrain de jeu de plusieurs générations d'enfants, de 1900 à nos jours. Trois interprètes manipulent des marionnettes et font de ce lieu anodin le théâtre d'un siècle d'histoires. Les époques se mêlent, les épisodes s'imbriquent, le plateau se modifie, se plie... Un spectacle virtuose et vif de la C<sup>ie</sup> Alula passée maître dans l'installation d'univers faits d'émotions et de sensations.

Espace culturel René Cassin - La Gare

**Vendredi 28 janvier à 20h30 - Tarifs : 15 € / 12 € / 8 €**

LA FOLLE JOURNÉE  
EN RÉGION  
DES PAYS  
DE LA LOIRE

**SCHUBERT** LE WANDERER  
LE VOYAGEUR

DU 21 AU 23 JANVIER 2022

Ancenis-Saint-Géréon / Challans  
Châteaubriant / Château-Gontier sur Mayenne  
Cholet / Fontenay-le-Comte / Fontevraud / Abbaye  
La Flèche / La Roche-sur-Yon / Laval / Les Sables d'Olonne  
Sablé-sur-Sarthe / Saint-Nazaire / Saumur / L'Île d'Yeu

CULTURE.PAYSDELALOIRE.FR

Région  
**PAYS DE LA LOIRE**





## Cirque chorégraphié

### **Le Lac des Cygnes**

Attention bijou en vue ! Oubliez tout ce que vous savez sur *Le Lac des Cygnes*, ce ballet mythique composé par Tchaïkovsky en 1877. C'est une dimension inédite que propose Florence Caillon en lui offrant une chorégraphie circassienne. Les fondamentaux du cirque (prouesses acrobatiques, corps à corps...) se mêlent au langage gestuel propre à la danse (variation d'énergie, fragilité, chute...). Une version tonique qui renouvelle notre regard sur ce classique de la danse.

**Par la C<sup>ie</sup> L'Éolienne - Création 2021.**

**Espace culturel René Cassin - La Gare**

**i** **Vendredi 25 février à 20h30**  
**Tarifs : 22 € / 17 € / 12 €**



## Opéra 400 ans de Molière **Le Mariage forcé**

Après *Le Malade imaginaire*, donné à l'Opéra de Nantes en janvier 2021, la compagnie des Malins Plaisirs redonne vie à une comédie-ballet beaucoup plus rare sur nos scènes modernes et qui sera traitée, précisément, non dans l'esprit d'une reconstitution mais de manière toute contemporaine, ou plutôt intemporelle. *Le Mariage forcé* est une fable comique mais grinçante, presque amère. La danse, toute en poésie, et la musique de Lully, qui collaborait pour la première fois avec Molière, lui donnent une fantaisie, et surtout un tempo, qui en font une pièce virtuose, joyeuse et décapante.

**En partenariat avec l'Opéra de Nantes.**

**Espace culturel René Cassin - La Gare**

**i** **Mardi 22 février à 20h30**  
**Tarifs : 30 € / 24 € / 18 €**

### **Espace Culturel et de Congrès René Cassin - La Gare**

Avenue de la Gare  
85200 Fontenay-le-Comte  
Informations/réservations :  
02 51 00 05 00

[ecc.r.cassin@ville-fontenaylecomte.fr](mailto:ecc.r.cassin@ville-fontenaylecomte.fr)

**Horaires d'ouverture :**

mardi, jeudi de 13h30 à 18h,  
mercredi, vendredi de 13h30 à 19h.



## Festival de contes en Pays de Fontenay-Vendée

### **Rendez-vous contes !**

**Du 12 février au 4 mars, un festival de contes par Jérôme Aubineau, artiste en résidence, associé à la Ville de**

**Fontenay-le-Comte.** Des rendez-vous, des rencontres imaginaires, des doux moments de lecture, de jolies surprises... essayés sur le territoire du Pays de Fontenay-Vendée. Il s'adresse à tous les publics ! Les tout-petits, les "moins-petits", les "carrément adultes", les téméraires, les timorés, les explorateurs, les spectateurs... Il y aura de la tendresse, de la musique, beaucoup d'imagination, de la convivialité, de l'humour et des surprises. Mélangez tout cela et vous obtenez un moment pour tous les goûts et tous les âges !

**i** **C'est gratuit mais sur réservation à l'Office de Tourisme Pays de Fontenay-Vendée au 02 51 69 44 99.**

**AU PROGRAMME :**

#### **Un trait de génisse**

Samedi 12 février à 20h au Théâtre municipal, 22 rue Rabelais.

Jérôme Aubineau, conteur et Philippe Meunier, guitariste



#### **Histoires de ma grand-mère sans cape et sans slip rouge**

Mercredi 16 février à 10h30 et à 16h à la Médiathèque

Jim-Dandurand, 2 rue de la Fontaine.

De et par Monia Lyorit.

#### **Voyage à travers les vies**

Mardi 1<sup>er</sup> mars à 20h au Théâtre municipal, 22 rue Rabelais.

Par Les Singuliers / Conte et musique : Hamed Bouzzine

#### **Rendez-vous contes en bus**

Mercredi 2 mars à 20h, rendez-vous devant l'espace culturel René-Cassin pour le départ du bus.

La compagnie Sweet tracteur invite des conteurs pour une balade décalée et insolite !

#### **Les dangers de la lecture**

Vendredi 4 mars à 20h au Théâtre municipal, 22 rue Rabelais. Conférence assez pertinente par Titus.

**D'autres propositions sont à découvrir sur le territoire de la Communauté de communes. Programme complet disponible à l'Office de tourisme, à l'Espace culturel René Cassin, à la médiathèque Jim Dandurand et sur le site internet de la Ville de Fontenay-le-Comte.**



Environnement  
**Une semaine bien verte**



**Anne HUETZ** • Adjointe à l'Environnement et au Cadre de vie

Durant la semaine du 22 au 27 novembre, le service des espaces verts de la Ville a été mobilisé pour une opération de plantation baptisée "Semaine verte". En complément des actions de végétalisation effectuées le reste de l'année, ce sont 24 725 bulbes, 112 arbres et 1 173 arbustes qui ont été plantés.

Cette dernière semaine d'automne n'avait pas été choisie au hasard, car, pour reprendre un dicton bien connu, "c'est à la Sainte-Catherine, que tout bois prend racine" !

Une période propice aux plantations dans les parcs et espaces publics de la ville avec aussi la participation des écoliers. Une belle semaine qui confirme l'identité ville verte et fleurie de Fontenay-le-Comte.



 **Jour 1**

Les élèves de l'école des Cordeliers ont planté des arbustes, des bulbes et des fougères dans le jardin de l'Hôtel de Ville aux côtés des professionnels du service Espaces verts.

 **Jour 2**

Les élèves de l'école des Jacobins ont planté des groseilliers, des cassis et autres framboisiers entre la passerelle et la Poste alors que leurs camarades plantaient de leur côté des bulbes et deux chênes dans le jardin des Jacobins. L'après-midi, c'est dans le grand parc des Moulins que nos jeunes jardiniers venus de l'école Bouron-Massé ont planté des fruitiers (noisetiers, cassis, framboisiers...).



### Jour 3

C'est mercredi ; relâche pour les petits jardiniers en herbe... Le service des espaces verts en a profité pour planter 25 arbres fruitiers (cerisiers et poiriers) le long des berges de la Vendée à hauteur de la Plaine des sports pendant qu'une collectionneuse-cultivatrice de fougères de Saint-Michel-le-Cloucq venait planter 150 pieds de fougères dans le jardin de l'Hôtel de Ville.



J3 - Service Espaces verts

### Jour 4

Jeunes mariés et parents sont venus planter les arbres offerts par la Ville à l'occasion de leur mariage ou d'une naissance. Pour les accompagner les enfants de l'école René-Jaulin ont retroussé leurs manches et se sont emparés des pelles pour planter 33 arbres dans la Plaine des sports avec au programme des chênes communs et verts, des ormes, des saules, des frênes et des poiriers.



J4 - Jeunes mariés et parents



Ecole René-Jaulin



J5 - Collège André-Tiraqueau



Ecole Florence-Arthaud

### Jour 5

Les élèves du collège André-Tiraqueau ont participé à la plantation de 17 charmes et de 28 arbustes. Ces plantations achèvent la reconfiguration du parvis du collège. L'après-midi, ce sont les écoliers de Florence-Arthaud et de Sainte-Trinité qui ont goûté aux plaisirs du jardinage avec la plantation d'un cerisier fleur et de bulbes de scilles, de tulipes et de muscaris dans le square à l'angle des rues Amand Bujard et de Grissais.

### Jour 6

Sur le marché, Benoît BERLAND, responsable des espaces verts, et Anne HUETZ, Adjointe à l'Environnement et au cadre de vie, étaient présents pour répondre à toutes les questions des Fontenaisiens sur la gestion des espaces verts de la commune. Il était également proposé des dons de graines pour fleurir les pieds de murs des bâtiments et habitations.



Jour de marché



## Mobilité

### Gare routière

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la SNCF n'assure plus la vente de billet à la Gare routière.

Il y a trois ans, la SNCF dans un mouvement de fermeture nationale de certains de ses guichets, avait délégué ce service à l'entreprise de transport vendéenne Sovetours. La SNCF a annoncé à Sovetours et à la mairie qu'elle ne financerait plus ce service, qui fermerait le 31 décembre 2021 à midi, condamnant le guichet de vente de la gare de Fontenay-le-Comte. Ainsi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la SNCF n'assure plus la vente de billet à la Gare routière. La Ville de Fontenay-le-Comte travaille depuis à la mise en place d'une solution afin d'offrir aux usagers un service de qualité.



En attendant, les usagers souhaitant des informations sont invités à contacter la SNCF au numéro vert :

**0800 210 800** (du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 18h) ou via internet : [paysdelaloire.ter.sncf.com](https://paysdelaloire.ter.sncf.com)

## Environnement

### Eaux usées

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 la SAUR est le délégataire assainissement à Fontenay-le-Comte.

En cas de bouchage sur le réseau, vous pouvez les contacter au 02 51 37 01 09 (de 8h à 19h) et au 02 51 37 03 08 en dehors de ces horaires (service urgences).

Si vous constatez qu'un avaloir est bouché, vous pouvez le signaler avec votre application mobile Fontenay ma Ville.



### Eau potable

Le distributeur d'eau potable sur la commune reste Veolia. Pour un problème sur le réseau, une question sur votre facture vous pouvez contacter le 02 51 40 00 00.



## Citoyenneté

### Recensement de la population 2022

Les communes de 10 000 habitants ou plus, réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon d'adresses représentant 8 % de leurs logements.

Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par la mairie. Le recensement démarre le 20 janvier.

Il est utile pour les communes et obligatoire. Les aides et le budget dépendent du nombre d'habitants et de sa composition, cela permet d'adapter les équipements collectifs de la commune (transports, écoles, etc.). Le recensement est gratuit, si vous faites partie de l'échantillon d'adresses, vous recevrez chez vous le nécessaire pour remplir le questionnaire en ligne ou sur papier. Et rassurez-vous, vos données sont protégées, seul l'INSEE y a accès et est tenu au secret statistique. Enfin, sachez que le recensement ne se fait que par des agents recenseurs habilités par la mairie, sur présentation d'une carte officielle correspondante.



## Sécheresse 2021

### Demande de reconnaissance de catastrophe naturelle

La ville de Fontenay-le-Comte, comme de nombreuses autres communes du département de la Vendée a connu un épisode de sécheresse important en 2021.

Ce phénomène et les pluies qui ont suivi ont pu engendrer des mouvements de terrain différentiels susceptibles d'occasionner des désordres sur certains bâtiments. Les administrés de la commune de Fontenay-le-Comte ayant constaté des fissures sur leur habitation au cours de l'année 2021, sont invités à présenter une demande écrite en mairie avec photos avant le 31 janvier 2022.

Ils devront déclarer ces dommages simultanément à leur assureur, ceci afin de constituer un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour la sécheresse de cette année auprès de M. le Préfet de la Vendée.

**Renseignements sur le site internet de la Ville de Fontenay-le-Comte ou à la Direction Affaires Juridiques au 02 51 53 41 73.**



## Nouveau !

### Un service de collecte des encombrants en porte à porte

Le Sycodem met en place à partir du 5 janvier une collecte des encombrants réservée aux habitants de Fontenay-le-Comte qui demeurent au centre-ville en cœur de cité et qui ne peuvent se déplacer jusqu'à la déchèterie.

Pour cela il faut être enregistré auprès du Sycodem sur un compte-usager actif, et porteur d'une carte d'accès aux déchèteries et conteneurs enterrés. La collecte se fait sur rendez-vous, une fois par mois pour 3 encombrants autorisés (meubles et éléments d'ameublement, matelas et sommiers, gros appareils électriques, électroniques et électroménagers, blocs de polystyrène de calage.)

La prestation est facturée 10 €, retirés sur la redevance incitative qui suivra le rendez-vous.

**Contact et rendez-vous : Service Environnement et Transports de la Ville (02 51 53 41 33) ; du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h (fermé le mercredi après-midi) ou sur [www.sycodem.fr/contacts](http://www.sycodem.fr/contacts).**

**Pensez à fournir le numéro de la carte d'accès et la liste des objets à évacuer**





## Fête pour nos aînés : inscrivez-vous !

Avec la situation sanitaire, cela fait deux ans que le traditionnel spectacle destiné à nos aînés est annulé. Pour cette année, mieux qu'un colis à domicile, se retrouver ensemble représente un vrai moment convivial apprécié de tous et qui permet de rompre l'isolement. Aussi, et si la situation le permet, le Centre communal d'action sociale (CCAS) organise à l'intention des personnes âgées de 75 ans et plus, habitant Fontenay-le-Comte, un spectacle de cabaret.

**Ce sera le vendredi 25 mars à 14 heures à l'Espace René-Cassin La Gare**

Pour cela, l'inscription est obligatoire remplissez le coupon ci-dessous et retournez-le avant le 11 mars 2022 au CCAS, BP19 85201 Fontenay-le-Comte. Téléphone : 02 51 53 41 38.



### Coupon-réponse

#### Fête du 25 mars 2022 à 14h : Revue cabaret 2022 "Show Élégance"

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Date de naissance : .....

Je serai présent(e) à la fête annuelle organisée par le C.C.A.S., le vendredi 25 mars 2022

Je serai accompagné(e) d'une personne :  oui  non

À retourner avant le 11 mars 2022 au CCAS, BP 19 85201 Fontenay-le-Comte



### Patrimoine

## Ville d'art et d'histoire

Le programme des conférences, visites guidées et autres animations du patrimoine de janvier à mars.

#### VENREDI 28 JANVIER

DÉPART 13H30 / RETOUR 19H30

#### Sur les traces des Gaulois et des Romains...

Visite de l'exposition à l'Historial de Vendée aux Lucs-sur-Boulogne pour découvrir le résultat des fouilles et des recherches archéologiques menées en Vendée depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Un covoiturage est organisé, sur réservation à l'Office de Tourisme. Tarif 5 € par personne.

**Rendez-vous devant l'Office de Tourisme, place de Verdun.**

#### LUNDI 14 FÉVRIER À 15H

**Au théâtre municipal, 22 rue Rabelais. Gratuit.**

Conférence-concert par la musicienne Adeline Wade. Le Nyckelharpa, découverte d'un instrument étrange autant qu'étonnant.

#### MARDI 22 FÉVRIER À 14H30

**Rendez-vous devant la Fontaine des Illustres, place Viète.**

Visite thématique des quartiers de Fontenay qui regorgent d'histoires et de souvenirs : promenade commentée dans le quartier de la rue Benjamin Fillon. Réservation à l'Office de Tourisme. Tarif 6 € ou 3 €.

#### LUNDI 28 FÉVRIER À 15H

**En mairie, salle d'Honneur. Gratuit**

L'affaire de Montreuil, 1941 : le procès des pionniers de la Résistance

Conférence par Guylène Bertrand-Trajan : *l'histoire de la naissance de la Résistance en Vendée, en 1940.*

#### LUNDI 14 MARS, À 15H

**Au théâtre municipal, 22 rue Rabelais. Gratuit.**

Conférence-concert : *le médecin des pauvres, Jean-Gabriel Gallot du Logis du Fief Mignoux à Saint-Maurice des Noues.* Conférence par Claudine Schnepf (propriétaire du Fief Mignoux). Premier grand infectiologue du XVIII<sup>e</sup> siècle, savant, érudit, homme des Lumières, Jean-Gabriel Gallot devient député avant d'être emporté par la tourmente des guerres de Vendée. Un goûter précédera un mini-concert (accordéon diatonique, chant, flûte et guitare).

#### MARDI 22 MARS À 10H30

**Rendez-vous aux monuments aux Morts, quai Poëy d'Avant.**

Visite thématique des quartiers de Fontenay qui regorgent d'histoires et de souvenirs : promenade commentée dans le quartier des Cordeliers. Réservation à l'Office de Tourisme.

Tarif 6 € ou 3 €.



**Réservations à patrimoine@ville-fontenaylecomte.fr ou auprès de l'Office de Tourisme au 02 51 69 44 99 (sauf lundi) ou 06 32 99 51 26**

### Culture

## Stage pour les 6-12 ans au Musée

Du mardi 8 au vendredi 11 février 2022 de 14h à 16h - 4 séances consécutives.

Viens découvrir les collections du musée ou le patrimoine en t'amusant. On observe, on s'exprime, on crée, on découvre, on s'amuse ! Thème en cours d'élaboration.

15€ le stage.

**Pour tout renseignement et inscription : 02 51 53 40 04 ou musee.accueil@ville-fontenaylecomte.fr Musée de Fontenay-le-Comte, place du 137 Rie R.I.**



## Création Les Petites Gueules d'Amour, tout pour les animaux !

Après de nombreuses années dans le bâtiment, Anna BEGE avait envie de changer d'orientation professionnelle.

Éleveuse de chats persans et éducatrice de chiens, le concept était tout trouvé, avec la création d'une boutique dédiée aux animaux de compagnie : Les Petites Gueules d'Amour. "Il y avait une demande et mis à part les grosses structures en périphérie, il n'y avait pas de commerce de détail dans le centre-ville. Je vends de l'alimentation pour les chiens et chats, avec des produits sans céréales à base de viande fraîche. Je mets également à disposition un distributeur de friandises, un véritable bar à bonbons pour les animaux qui sont les bienvenus dans la boutique" note la jeune commerçante, qui propose également un large choix de produits de soins naturels et certifiés d'origine française et de nombreux accessoires.



📍 4 passage du commerce  
Du mardi au vendredi : 10h/12h et 14h/18h30  
Samedi : 10h/19h  
02 51 87 20 63  
Les-petites-gueules-d-amour@orange.fr  
📱 les petites gueules d'amour

## Création Carré Chocolat, c'est bon pour les papilles !

Depuis le 12 novembre Patrick COUTURIER a ouvert une nouvelle boutique dans le centre-ville : Carré Chocolat.

Elle propose une large gamme de chocolats fabriqués par le maître chocolatier niortais HUVELIN. "C'est une référence reconnue. Les chocolats que nous vendons sont sans conservateur, nous travaillons quasiment à flux tendu car la date limite de conservation (DLC) est de trois mois au maximum. Le taux d'humidité ne doit pas être très élevé. Dans cette période compliquée, les gens reviennent aux produits de qualité" explique le commerçant. D'autres confiseries artisanales, calissons, nougats, caramels, pâtes de fruit, marrons glacés, dragées, mais aussi des guimauves venues de Belgique s'offrent également aux gourmands. Un emploi a été créé. "Une autre embauche est possible en fonction de l'activité" conclut le gérant. La commande et la livraison sont possibles.

📍 27 rue de la République - 02 51 69 27 67  
contact@carre-chocolat-france.fr

📱 carré chocolat  
Du mardi au vendredi : 10h/12h15 et 15h/19h  
Samedi : 9h30/12h15 et 14h30/19h







## Création Sen'Secur sécurise les salles de bains

**Spécialisée dans les salles de bains aux normes PMR, la société Sen'Secur a créé rue de la République une agence avec un petit showroom.**

“La ville est en plein développement et géographiquement nous pouvons rayonner sur plusieurs départements” explique Léo HUDON, le conseiller de clientèle. L'objectif de l'entreprise, c'est d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées ou ayant une mobilité réduite en leur permettant de conserver leur autonomie, de prendre un bain ou une douche en toute sécurité. Des aides financières sont possibles. “Il n'y a pas un projet qui ressemble à un autre. Entre la prise de rendez-vous et le contrôle de la fin de chantier, nous garantissons un projet terminé”.



**54 bis rue de la République**  
Léo Hudon : 06 42 51 66 54  
Pascal Senseby : 06 06 56 71 33  
[www.sensecur.fr](http://www.sensecur.fr)  
Du lundi au vendredi : 9h/12h  
Après-midi sur rendez-vous



## Création La P'tite Boutique, redynamise la rue des Loges

**Neuf créateurs se sont associés pour ouvrir une boutique dans la rue des Loges.**

“Cette boutique est la suite de celle que nous avons créée il y a six ans à Foussais-Payré” note Héloïse BONNIFAIT, la trésorière de l'association “Bidule Chouette” à l'initiative du projet. “Nous proposons des créations pour les enfants 100 % fait main”. Dans la P'tite Boutique, les clients peuvent ainsi trouver des jouets, des vêtements, des bijoux, des origamis ou des articles de puériculture pour préparer une chambre de bébé. “Nous fabriquons en petite quantité, il est possible de commander. Nous essayons de répondre le plus possible aux besoins de notre clientèle et cet espace est propice pour cela. Nous voulons valoriser le travail artisanal réalisé sur le territoire de Fontenay-le-Comte”. Ainsi, sur les deux boutiques, ce sont 26 créateurs qui font partie de l'association.



**63 rue des Loges - @LaPtiteBoutiqueDesLoges**  
Mercredi, vendredi, samedi : 9h30/13h45 et 15h/19h

## Création Laurence AIMOND valorise les Métiers d'Antan

**Tisserande depuis l'âge de 25 ans, Laurence AIMOND, fille d'artisans, vient d'ouvrir un atelier de filage et de tissage : Métiers d'Antan.**



“Ma matière première, ce sont des toisons d'alpagas qui viennent de Bretagne et qui sont 100 % naturelles, du poil de chien, de chat, de lapin ou autre”. Les produits fabriqués sont uniques. Les étapes pour en faire une laine de qualité sont nombreuses. “Il faut trier, carder, mettre en écheveau, laver autant de fois que nécessaire. C'est un travail de préparation fastidieux mais nécessaire que je réalise dans mon atelier à Pouillé”. Le résultat final est bluffant. La pelote est prête à l'emploi. “Je tisse également sur un métier à bras pour confectionner des tissus”. Après une longue interruption, la tisserande a repris ses activités il y a trois ans. “Ce sont des vieux métiers que j'essaie de faire perdurer et que je souhaite faire mieux connaître auprès du grand public”.

**16 Place Belliard - 07 71 70 71 85**  
Jeudi, vendredi, samedi : 10h/18h  
[www.metiersdantan.com](http://www.metiersdantan.com)





## Droit d'expression

---

### Groupe 100% Fontenay

#### Un budget sans augmentation d'impôts, un budget solidaire et dynamique.

Nous vous souhaitons des vœux de bonne année et de bonne santé à toutes et tous. Un point d'actualité de début d'année doit vous être communiqué. Oui Ludovic HOCBON est bien le maire de Fontenay-le-Comte ! Le Conseil d'État a tranché en ce sens le 30 décembre 2021. Après avoir remis en cause l'expertise de la Commission Nationale des Comptes de Campagne, puis celle du Tribunal Administratif de Nantes et après son recours devant le Conseil d'État, la liste d'Hugues FOURAGE, perd définitivement son combat pour cette élection municipale de 2020. Elle sort battue une 3ème fois mais là sur le plan juridique. Le Conseil d'Etat, juge administratif suprême dans notre pays, reconnaît l'élection de notre maire Ludovic HOCBON et de sa liste 100 % Fontenay. Le recours de M. FOURAGE est retoqué ! Que de temps perdu et de tracasseries à vouloir nier la réalité. Par respect pour notre système démocratique et pour les électeurs, il est bon et sain d'accepter lors d'une élection démocratique et républicaine, que l'on peut gagner ou que l'on peut perdre. Les habitants de Fontenay attendent autre chose que des chamailleries d'élus ! Au travail, nous y sommes depuis juin 2020. Nous déroulons notre projet de mandat et les signes du changement de notre ville se voient. Notre ville bouge avec de nouveaux habitants, de nouveaux commerces, l'embellissement du cadre de vie, le développement et la transformation des quartiers ou encore de plantations - le tout sans augmentation des impôts en 2022 contrairement aux doutes des élus de la liste « vivre à FONTENAY » en mars dernier. Notre liste 100 % Fontenay a adopté le budget 2022 en décembre dernier, un budget dynamique, maîtrisé et équilibré, un budget solidaire pour toutes et tous ! C'est une gestion saine et mesurée qui guide notre action d'élus autour de notre maire. Nous consacrerons en 2022 10,5 millions d'€ en investissement à notre ville. Oui Fontenay vit à 100 % et c'est dans cet esprit que nous nous sommes engagés pour vous et votre quotidien.

Vos élus du groupe 100% Fontenay : Ludovic HOCBON, Ghislaine LEGERON, Benjamin VERGNAUD, Christelle ROUHAUD, Philippe MIGNET, Anne HUETZ, Sébastien VERDON, Sylvie SAINT-CYR, Jean-Pierre PETORIN, Patricia DROUIN, Sébastien BOUILLAUD, Christelle TRUDEAU, Matthias LEMOINE, Sophie DABIN, Arielle MEMETEAU, Matthieu FOULONNEAU, Philippe GUYONNET, Ludovic BREAU, Antoine BOISSINOT, Claire LAUVRIERE, Michel BIRE, Anne-Lise GUIGNARD, Stéphanie GRAUWIN, Manon QUINIOU.

---

### Groupe Vivre à Fontenay

Fin 2021 se sont tenus le rapport d'orientation budgétaire et le vote du budget 2022. La synthèse est simple : plus de dépenses d'apparat, moins de services et une impasse budgétaire à venir. On reprend la voie qui a conduit à la hausse des impôts il y a 3 ans ! Le Maire promet que ça n'arrivera pas, qu'il réduira les investissements : il admet donc ne pas pouvoir tenir ses promesses après seulement 18 mois.

D'autres choix sont possibles, moins opaques, plus équitables et permettant de maintenir nos services de proximités. Une de nos propositions : supprimer le poste de directeur de cabinet pour financer le guichet SNCF en lien avec l'intercommunalité et la région.

Moins de dépenses de communication et tape à l'œil, plus de services publics, serait profitable aux fontenaisiens. L'équipe Vivre Fontenay vous souhaite une bonne année 2022.

---

### Groupe Renaissance pour Fontenay

Nous nous sommes abstenus lors du vote du budget 2022. D'une part parce que nous souhaitons une meilleure maîtrise des dépenses liées aux charges de personnel, d'autre part parce que nous jugeons l'emprunt de 5 millions d'euros inopportun et disproportionné au regard des dépenses d'investissements retenues.

En cette période de vœux, nous formulons le souhait de réussite pour le projet "Action cœur de ville".

Bonne année et bonne santé à toutes les Fontenaisiennes et tous les Fontenaisiens.



## En pratique

### Centre de Vaccination COVID-19

Retrouvez le centre de vaccination Sud-Vendée

Salle des OPS

104 rue de la République  
85200 Fontenay-le-Comte

prise de rendez-vous sur :  
[www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)





**Vous avez jusqu'au 4 mars dernier délai pour vous inscrire sur les listes électorales**

### Pour voter en 2022

**L'élection présidentielle aura lieu en 2022, pour pouvoir voter au premier tour le dimanche 10 avril et au second tour le dimanche 24 avril 2022, il faut :**

- être majeur et s'être inscrit sur les listes électorales au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour de l'élection, c'est-à-dire jusqu'au 4 mars (les mineurs atteignant leur majorité avant le jour du scrutin peuvent également voter)
- se rendre à son bureau de vote, indiqué sur sa carte électorale
- présenter, en plus de la carte électorale, une pièce d'identité.

## Don du sang

Avant de se rendre aux collectes, les donneurs doivent s'inscrire au préalable uniquement sur le site internet de l'Établissement français du sang : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>



### Prochaines collectes

Salle des Fêtes de Saint-Médard, 93 rue de la Villa Gallo-Romaine, de 15h à 19h :

**Mercredi 16 février et mardi 22 février**

Renseignements au 02 51 44 62 34

### Permanence du Maire

Ludovic HOCBON, maire de Fontenay-le-Comte, assure une permanence sans prise de rendez-vous préalable, chaque dernier vendredi du mois à la mairie annexe des Moulins Liot, de 10h30 à 12h30.

#### Prochaines dates :

Vendredi 28 janvier - Vendredi 25 février - Vendredi 4 mars.

Mairie annexe des Moulins Liot - Centre commercial - Avenue du Président Georges Pompidou.

### Permanence des élus

**Chaque samedi à l'accueil de la mairie, 4 quai Victor-Hugo, de 10 h à 12 h, sans rendez-vous préalable.**

Samedi 22 janvier : Benjamin VERGNAUD

Samedi 29 Janvier : Christelle ROUHAUD

Samedi 5 février : Ghislaine LÉGERON

Samedi 12 février : Philippe MIGNET

Samedi 19 février : Anne HUETZ

Samedi 26 février : Sébastien VERDON

Samedi 5 mars : Sylvie SAINT-CYR

Samedi 12 mars : Jean-Pierre PÉTORIN

Samedi 19 mars : Patricia DROUIN

Samedi 26 mars : Ghislaine LÉGERON

## Mairie Fontenay-le-Comte

4 quai Victor Hugo BP 19 - 85201 Fontenay-le-Comte Cedex  
Tél : 02 51 53 41 41 - Passeport sur RDV au 02 51 53 40 13

**Horaires d'accueil du public : du lundi au vendredi : 8h-12h / 13h15-17h et samedi : 10h-12h.**

### ATTENTION :

- Service **État Civil fermé** au public le mardi matin et le jeudi après-midi.
- Service **Urbanisme fermé** au public le mercredi après-midi.
- Service des **Affaires scolaires fermé** au public le mardi matin et le mercredi après-midi.
- Service **Vie associative fermé** au public le mardi matin et le jeudi après-midi.
- Service **Action sociale fermé** au public le mercredi et le jeudi après-midi.

## Police municipale

5 rue Georges Clemenceau - Tél. : 02 51 53 41 27

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h-12h30 / 14h-18h

Samedi : 10h-12h.

## Prochains conseils municipaux

Mardi 25 janvier à 18h30, salle d'honneur en Mairie.

Mardi 29 mars à 18h30, salle d'honneur en Mairie.

### Pour signaler un dysfonctionnement dans l'espace public

(éclairage, voirie, dégradation, graffiti, etc.), utilisez l'application smartphone "Fontenay ma ville".



Téléchargez-la en flashant le QR code ci-contre :

ou appelez le :

02 51 53 41 61



# SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

POURQUOI PAS MOI ?  
NOUS RECRUTONS-REJOIGNEZ-NOUS !



 CENTRE DE SECOURS DE  
FONTENAY-LE-COMTE  
ET CENTRES PÉRIPHÉRIQUES

02 51 69 56 64  
[devenirpompier@sdis-vendee.fr](mailto:devenirpompier@sdis-vendee.fr)

